



**Maison des jeunes et de la culture  
Maison pour tous  
de Voreppe**

**Activités :  
Saison 2015/2016**

**Finances :  
Année civile 2016**

**Assemblée générale ordinaire**

**Jeudi 13 avril 2017**

**20h à la MJC MPT**

## Rapport moral et d'orientation

La MJC Maison pour Tous est une association loi 1901 d'éducation populaire, qui a pour but de promouvoir les valeurs de partage, de tolérance, de solidarité, de citoyenneté, de laïcité et de démocratie.

La MJC-MPT est ouverte à tous et inscrit ses actions dans le partenariat avec la Ville, les associations locales, et les MJC des communes du Pays Voironnais. Nous restons convaincus que le « Vivre Ensemble » et le « Travailler Ensemble » sont essentiels pour la richesse de la vie de notre Maison, et entendons bien poursuivre nos actions dans cette dynamique.

A ce titre, nous remercions tous nos financeurs, en particulier la municipalité et nos partenaires qui soutiennent nos projets et nous aident à les mener à bien.

Durant l'année 2016,

- Les difficultés rencontrées par la Fédération Régionale ont finalement abouti à sa liquidation judiciaire. Nous avons donc pris la décision de recruter notre Directrice, Claire Fauvet, dont la compétence et l'investissement sont unanimement salués par notre CA. La qualité du travail de Claire et la dynamique insufflée à l'équipe sont des atouts précieux pour mener à bien nos missions.
- Au sein de l'Union Locale, un travail a été réalisé avec les 6 MJC, pour développer les actions collectives et renforcer le partenariat et l'entraide entre nos Maisons. Ce collectif est particulièrement précieux dans un contexte où certaines Maisons sont confrontées à des difficultés importantes et où la disparition de la Fédération rend indispensable le renforcement de l'Union Locale.
- Le Projet associatif qui vous a été présenté lors de notre dernière Assemblée a pris corps et se traduit par des actions opérationnelles. Au-delà de ces actions, il est notre fil conducteur, et permet à tous les acteurs de la MJC, salariés et bénévoles, de se retrouver autour de réalisations communes.
- Nous avons participé activement à l'élaboration du Projet Educatif Local (PEL) piloté par la Ville.

Nous nous réjouissons de l'arrivée dans notre CA de jeunes administrateurs, qui apportent une vision complémentaire et des idées nouvelles. Notre équipe de bénévoles est très désireuse de continuer à accueillir de nouveaux administrateurs.

Et pour 2017 ?

De nombreux projets sont en cours, parmi lesquels « do it yourself ou Fais-y Donc Toi-Même », les voitures à pédales, ... et bien sûr 2017 est l'année de notre gala de danse. Nous en profitons pour remercier l'ensemble de notre équipe salariée pour son implication, son dynamisme, et sa capacité à se mobiliser.

La ville s'oriente vers une délégation de la gestion des temps périscolaires. Nous nous tenons prêts à renforcer notre partenariat avec elle dans ce domaine.

4 ans déjà... J'ai présidé la MJC pendant 4 ans. Cela a été très riche pour moi : de rencontres, d'échanges, d'expérience aussi. Merci à tous. Je laisse ma place.

Marie ARNOULD, présidente.

## Rapport financier 2016

Notre compte de résultat présente un résultat positif de 8760 € (somme qui représente 1,5 % du budget). Le prévisionnel 2016 avait été établi à - 6 718 €.

Le différentiel a pour origine :

- Des économies sur le poste de coordinateur enfance : Matthieu a été remplacé en mars par Émilie qui n'a pas d'ancienneté et pour laquelle nous avons pu bénéficier de l'aide de l'État pour toute nouvelle embauche en CDI.
- Des économies sur le salaire de la directrice du fait de la fin de la convention avec la Fédération régionale.
- Des recettes supplémentaires sur l'ALSH du fait d'une fréquentation en hausse : plus de recettes familles et plus de prestations de service de la CAF
- L'accueil jeunes qui a dépensé moins que prévu en intervenants extérieurs et en activités.

Les charges de personnel représentent 72 % du budget, ce qui est normal pour une association de notre secteur d'activité. Ces charges de personnel sont en hausse par rapport à 2015 car elles intègrent en 2016 le poste de direction auparavant payé directement par la ville à la Fédération des MJC en Rhône-Alpes. A noter aussi la mise en place de la mutuelle obligatoire au premier janvier 2016, qui coûte à la MJC près de 3000 euros par an.

Notre bilan montre une association saine.

Nos capitaux propres s'élèvent à 178 955 € ce qui représente 30 % du budget soit 3 mois de fonctionnement.

Les charges supportées directement par la ville (électricité, chauffage, eau, entretien des bâtiments, ménage) représentent 38 800 €, qui s'ajoutent à la subvention et n'apparaissent pas dans les comptes de la MJC.

# Rapport financier : Comptes de résultat 2015, 2016

| CHARGES   | REALISE<br>2016 | REALISE<br>2015 | PRODUITS   | REALISE<br>2016 | REALISE<br>2015 |
|---|-----------------|-----------------|--|-----------------|-----------------|
| Prest, alimentation, carburant, fournitures                                 | 59 194          | 68 663          | Recettes directes  | 182 619         | 182 765         |
| Location, entretien, assurances   | 23 383          | 29 701          | Prestations CAF  | 20 953          | 18 637          |
| Honoraires, transport, imprimés, téléphone, cotisations, services bancaires | 46 881          | 54 602          | Subv Mairie séjour   | 9 940           | 10 000          |
| Taxe s/formation continue   | 5 109           | 5 139           | Subv Mairie ALSH   | 104 000         | 104 000         |
| Charges de personnel  | 420 413         | 368 194         | Subv Mairie générale   | 178 000         | 120 000         |
| Droits d'auteur   | 1 522           | 1 364           | Subv Mairie véhicule, divers   | 1 621           | 502             |
| Autres charges  | 288             |                 | Conseil général, rég., ACSE, VV, CAF   | 2 722           | 44 397          |
| Charges exceptionnelles : vcn immo cédé, régul ex antérieurs, divers        | 1 316           | 1 784           | FONJEP   | 7 107           | 7 107           |
| Amort, Provisions   | 14 997          | 19 105          | ASP (ex CNASEA)  | 34 846          | 36 244          |
| Dot. Fonds dédiés   | 2 600           | 4 000           | Produits financiers  | 2 320           | 2 658           |
| Transfert de produits   | 965             | 213             | Produits exceptionnels : cession immo, subv/PP, régul exercices antérieurs, divers | 6 743           | 5 790           |
|   |                 |                 | Reprises prov, engagements   | 11 511          | 10 632          |
|   |                 |                 | Rembt : formation, ...   | 13 873          | 19 804          |
|   |                 |                 | Transfert de charges   | 9 174           | 3 086           |
| <b>TOTAL CHARGES</b>  | <b>576 669</b>  | <b>552 766</b>  | <b>TOTAL PRODUITS</b>  | <b>585 429</b>  | <b>565 623</b>  |
| <b>Résultat Excédentaire</b>  | <b>8 760</b>    | <b>12 857</b>   |  |                 |                 |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>585 429</b>  | <b>565 623</b>  | <b>TOTAL GENERAL</b>   | <b>585 429</b>  | <b>565 623</b>  |

# Rapport financier : Bilan au 31/12/2016

| BILAN AU 31/12/16                      |                   |                  |                   |                   |  |                   |
|--|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|--|-------------------|
| ACTIF                                  |                   | PASSIF           |                   |                   | NET 31/12/2016                           | NET 31/12/2015    |
|  | BRUT              | AMORT-PROV.      | NET 31/12/16      | NET 31/12/15      |  |                   |
| <b>IMMOBILISATIONS</b>                 |                   |                  |                   |                   | <b>CAPITAUX PROPRES</b>                  |                   |
| Immob. Incorporables                   | 8 167,03          | 8 167,03         | 0,00              | 1 998,44          | Fonds associatifs                        | 40 525,49         |
| Matériel pédagogique                   | 28 654,73         | 28 654,73        | 0,00              | 595,77            | Report à nouveau                         | 116 815,28        |
| Matériel de transport                  | 21 182,50         | 10 701,51        | 10 480,99         | 14 717,49         | Résultat net de l'exercice               | 12 856,62         |
| Matériel de bureau et informatique     | 35 552,15         | 32 111,31        | 3 440,84          | 3 830,16          |  |                   |
| Mobilier                               | 3 408,00          | 3 408,00         | 0,00              | 0,00              |  |                   |
| Parts sociales                         | 60 100,00         |                  | 60 100,00         | 60 000,00         |  |                   |
| Dépôts et Cautionnements               | 0,00              | 0,00             | 0,00              | 1 845,00          |  |                   |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>          | <b>157 064,41</b> | <b>83 042,58</b> | <b>74 021,83</b>  | <b>82 986,86</b>  | <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>        | <b>178 955,63</b> |
|  |                   |                  |                   |                   | <b>SUBVENTION D'INVESTISSEMENT</b>       | <b>15 586,89</b>  |
|  |                   |                  |                   |                   | <b>SUBV.D'INVESTISSEMENT INSCRITE PP</b> | <b>-9 309,49</b>  |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                 |                   |                  |                   |                   | <b>PROV. RISQUES ET CHARGES</b>          | <b>51 413,50</b>  |
| Acomptes fournisseurs                  |                   |                  | 0,00              | 830,00            |  |                   |
| Usagers et comptes associés            | 465,78            |                  | 465,78            | 30 117,10         | <b>FONDS DEDIES</b>                      | <b>10 707,26</b>  |
| Produits à recevoir                    | 19 516,62         |                  | 19 516,62         | 31 419,99         | Adhérents créditeurs                     | 2 971,70          |
| Valeurs mobilières de placement        | 139 578,89        |                  | 139 578,89        | 211 552,83        | <b>DETTES</b>                            |                   |
| Disponibilités                         | 141 023,16        |                  | 141 023,16        | 22 622,02         | Dettes four. cptes rattachés             | 6 638,72          |
|  |                   |                  |                   |                   | Dettes sociales et fiscales              | 63 363,28         |
|  |                   |                  |                   |                   | Autres dettes                            | 129,57            |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>       |                   |                  |                   |                   | <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>         |                   |
| Charges constatées d'avance            | 862,78            |                  | 862,78            | 1 620,15          | Produits constatés d'avance              | 60 154,20         |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT ET REGUL.</b> | <b>301 447,23</b> | <b>0,00</b>      | <b>301 447,23</b> | <b>298 162,09</b> | <b>TOTAL DES DETTES ET REGUL</b>         | <b>128 115,27</b> |
| <b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>             | <b>458 511,64</b> | <b>83 042,58</b> | <b>375 469,06</b> | <b>381 148,95</b> | <b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>              | <b>375 469,06</b> |
|  |                   |                  |                   |                   |  | <b>381 148,95</b> |

## Rapport d'activités année scolaire 2015/2016

La MJC-MPT de Voreppe est une association loi 1901. L'année scolaire 2015/2016 a été consacrée entre autre au renouvellement de son projet associatif. Les valeurs fondamentales restent : association d'éducation populaire, la MJC-MPT veut permettre à tous d'accéder à la culture, aux loisirs et à l'éducation, afin que chacun participe à la construction d'une société solidaire, sans discrimination. Elle se revendique des valeurs républicaines : laïcité, citoyenneté, démocratie, respect, tolérance, solidarité, épanouissement. Le nouveau projet associatif a donné l'impulsion à de nouvelles actions.

La MJC a dénombré 951 adhérents en 2015/2016.

### 1) ALSH 3 - 12 ans

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et vacances scolaires (hors période de Noël) soit **104 journées** d'ouverture en 2015/16 (35 mercredis, 30 jours de petites vacances, 39 jours sur l'été).

Les mercredis, articulation avec les écoles et la ville à 11h30 : ramassage en car des enfants sur les écoles Debelle et Stendhal, trajet à pied depuis l'école Achard pour rejoindre l'école Stravinski. Fréquentation en augmentation les mercredis par rapport à l'année précédente (42 enfants en moyenne contre 31 en 2014/2015).

Accueil des enfants sur Stravinski également pour les vacances d'automne et d'hiver.

Accueil à la Rigonnière pendant les vacances de printemps et d'été, avec ramassage en bus devant les 4 écoles.

#### Une souplesse à cadrer ?

L'ALSH de Voreppe est caractérisé par une très grande souplesse pour les parents : inscription possible en demi-journée, avec ou sans repas, ou en journée complète. Inscription possible pour une journée même pour les sorties. Ce dernier point est à rediscuter : il nous paraît important que les animateurs connaissent les enfants pour mieux assurer leur sécurité physique et affective (rassurer l'enfant s'il en a besoin, veiller à ce que les enfants soient bienveillants entre eux) lors des sorties, ce qui signifie que l'enfant ait fréquenté le centre de loisirs sur site au moins une journée avant.

**Changement de direction** à la tête de l'Accueil de Loisirs

Après plus de 10 ans passés à la MJC, Matthieu Ferrand est parti prendre d'autres responsabilités dans le Royans. Pour le remplacer, nous avons recruté Émilie Berger, qui assurait la direction adjointe l'été et l'animation les mercredis et vacances depuis plusieurs années.

**Une équipe d'animateurs en contrat aidé** qui permet un travail dans la continuité

Les deux jeunes Voreppines embauchées en contrats d'avenir en septembre 2013 ont terminé leur contrat le 31 août 2016. Pendant toute l'année 2015/2016, troisième année de leur contrat, elles ont pu jouer pleinement leur rôle d'animateur référent pour leur tranche d'âge auprès des enfants et des parents comme auprès des animateurs vacataires : les 3/5 ans pour Jessica et les 6/8 ans pour Lesly.

L'animatrice particulièrement dédiée à l'action Passerelle, embauchée aux vacances d'automne 2015, a assuré toute l'année son rôle. Elle vient de quitter la MJC fin septembre 2016 pour un emploi en CDI. Ces animateurs permanents assurent un suivi des enfants dans la durée, plus-value éducative indéniable pour l'accueil et l'accompagnement des enfants, mais aussi pour le lien qui se crée avec les parents, par rapport à l'embauche d'animateurs vacataires. Par ailleurs, ces contrats d'une durée de trois ans permettent aux animateurs de se former et d'acquérir de l'expérience pour leur entrée dans la vie active. C'est pourquoi le Conseil d'Administration a voté l'embauche de nouveaux animateurs en contrat aidé. Trois jeunes ont été recrutés dont deux voreppins : Anaïs Henriques

et Alicia Martins pour trois ans en contrat d'avenir et Hichem Bernoui pour un an (à compter du 01/10/2016) en CUI-CAE. Cette équipe est complétée depuis 2 ans par une animatrice en contrat d'avenir partagée avec la mairie de Pommiers la Placette, qui travaille avec nous pendant les vacances scolaires et par Pablo Martinez, en service civique jusqu'en juin 2017.

Le rôle éducatif de la MJC passe aussi par la formation de ces jeunes.

### **Poursuite de l'action passerelle**

La Passerelle a pour objectif un accueil spécifique des 9-12 ans et le développement de liens avec le secteur Jeunes. L'action passerelle est une réponse adaptée aux besoins spécifiques de ces pré-ados : demande de cadre de la part des parents, mais demande d'un fonctionnement différent de l'ALSH classique de la part des 9/12 ans. Ainsi, l'action passerelle se traduit par des règles de vie spécifiques au sein de l'ALSH, une organisation axée sur des projets pendant les vacances, des sorties en minibus et donc en petit groupe, des sorties ponctuelles certains samedis et des liens avec l'Accueil Jeunes.



Nous avons pu constater les premiers effets sur

## **2) Jeunesse 12 - 17 ans**

### **Espace Jeunes**

Accueil libre et gratuit tous les mercredis et samedis après midi hors vacances scolaires. Cet accueil permet une rencontre, un échange avec les jeunes. Chacun est libre de venir et partir. Ce temps est idéal pour construire des projets avec des jeunes mais aussi pour discuter autour de jeux de leurs envies, problématiques... et ainsi les orienter vers des structures adéquates si besoin. Temps qui permet de vivre ensemble avec d'autres jeunes mais aussi avec les participants des activités régulières en

l'accueil de loisirs avec un nombre de 10/12 ans qui fréquentent le centre en augmentation. Le lien avec l'Accueil Jeunes se développe avec 4 animations communes réalisées en 2015/2016.

### **Partenariats**

Nombreux projets en partenariats engagés durant l'année scolaire : fête du goût en lien avec le Centre social et le Foyer logement Charminelle, participation des enfants à la création de M.Carnaval, Semaine Enfance Jeunesse, participation au festival ciné jeunes du cinéma, animations avec la ludothèque certains mercredis et durant les vacances scolaires.

Poursuite de la sensibilisation au développement durable par les animations au jardin pédagogique à la Rigonnière avec l'association Le Pic Vert et des bénévoles de la MJC. Les vacances de Printemps se sont d'ailleurs déroulées sur ce thème dans la lignée du mois « De la terre à l'assiette » initié par la médiathèque.

### **Accueil de stagiaires**

Liens étroits avec les animateurs Jeunesse pour l'orientation, le suivi et l'accompagnement des jeunes de 17 ans dans la formation BAFA afin de travailler durant les vacances scolaires comme animateur vacataire diplômé. Le cofinancement de la formation par le Pays Voironnais est un atout majeur pour ces jeunes qui n'ont souvent pas les moyens de financer eux-mêmes les 500 euros nécessaires. L'ALSH a également accueilli une stagiaire en CAP petite enfance ainsi qu'un dernier agent municipal pour son stage BAFA.

respectant les locaux et les autres.

Présence régulière de jeunes lycéennes internes du lycée Portes de Chartreuse les mercredis, et organisation de quelques temps d'accueil de collégiens de cet établissement avec un surveillant.

Pendant les vacances scolaires, le secteur jeune propose des animations co-construites avec les jeunes. Les propositions sont variées pour favoriser la participation du plus grand nombre, y compris des temps avec hébergement : sportif et culturel, filles et garçons, jeunes ados et plus

grands...

Les permanences du foyer le samedi après-midi sont moins fréquentées depuis quelques années si les animateurs ne proposent pas de contenu particulier. Il nous faut réinventer notre intervention auprès des jeunes, en complémentarité avec les autres acteurs de la jeunesse sur ce créneau (renforcer notre présence dans l'espace public en lien avec le CODASE, utiliser ce moment pour développer l'accompagnement de projet...).

### **Nouveauté 2015/2016**

Ouverture de l'Accueil Jeunes aux 6<sup>èmes</sup> qui ont bien souvent 11 ans.

Jusque là, nous acceptions les jeunes à partir de 12 ans. Les 6<sup>èmes</sup> se retrouvaient souvent sans proposition du type « Accueil de Loisirs », seul un petit nombre jugeant que les propositions de l'ALSH 9-12 ans répondaient à leurs envies. Nous avons alors vu arriver en nombre ces jeunes ados, ce qui est intéressant puisque ce sont des jeunes avec lesquels nous n'étions pas en contact avant.

Il nous faut maintenant veiller à ce que l'arrivée de ces plus jeunes ne fasse pas fuir les 15 ans et plus. Nous expérimentons des propositions différenciées pour les différents âges.

Des actions particulières pour les plus de 16 ans ont été réalisées : temps d'échange et de rencontre autour des attentats et de l'Islam, participation à des rencontres sur l'égalité et l'accès aux droits... Quelques jeunes ont préparé 2 projections débat autour du film LA MARCHÉ. D'autres ont participé à une rencontre avec des personnes porteuses de handicaps suite à l'échange européen de l'été 2015.

### **Actions avec l'Union locale des MJC du Voironnais et autres acteurs jeunesse du territoire**

Ces actions se développent et changent de forme. Nous avons organisé, comme les années précédentes, un séjour ski et un séjour culturel, cette année sur le thème de la Liberté avec l'organisation de soirées débat en amont et la réalisation de courts-métrages.

D'autres projets ont été développés par les animateurs tout au long de l'année, dans un esprit de complémentarité des compétences des

animateurs. Ces projets visent toujours à favoriser la connaissance des jeunes des différents territoires et la mixité sociale, à favoriser aussi leur expression et leur épanouissement. De nouveaux outils ou supports sont développés : la web-radio, support très intéressant pour amener les jeunes à s'exprimer, à réfléchir sur un sujet, à aller à la rencontre des autres pour les interviewer ; l'escalade : confiance en l'autre qui m'assure, dépassement de soi, activité sportive ; Lab 3D : découvrir et maîtriser les technologies de demain avec la conception et l'impression d'objets ; Ateliers musicaux pour les jeunes qui ont envie de s'essayer aux musiques actuelles ; le PIJ (point information jeunesse intercommunal) pour répondre à toutes les questions des jeunes ;

les échanges internationaux pour s'ouvrir à l'Europe, gagner en autonomie, voir comment ça se passe ailleurs.

### **Accompagnement de projets de jeunes**

Le développement de l'accompagnement de projets de jeunes est une attention de tous les jours.

Globalement, l'activité est d'abord un support pour être en contact avec les jeunes. Le travail sur nos objectifs pédagogiques passe beaucoup par l'informel, les petites discussions avec les jeunes pendant la vie quotidienne en séjour, dans la cour du collège, autour d'un barbecue ou lors des déplacements en minibus : discussions sur l'alcool, le tabac, le cannabis, l'alimentation, les modes de consommation, l'usage des réseaux sociaux, du téléphone, la conduite de scooter... amener les jeunes à mettre la main à la pâte, les valoriser aussi aux yeux des adultes à chaque fois que cela est possible. Travail en partenariat très étroit avec les éducateurs du Codase.



Les projets de jeunes transformés en action en 2015/2016 : séjour à Aix-les-Bains et à Palavas. des sorties en fin d'été. Les jeunes ont

### 3) Éducation à l'image

L'éducation à l'image est une activité encore trop peu répandue, mais mise en place de manière très innovante à La MJC-MPT de Voreppe depuis déjà plusieurs années.

Comme on apprend à lire, à écrire et à compter, il est devenu indispensable d'apprendre à lire les images en développant un esprit critique à leur rencontre tout comme il est fondamental d'apprendre à "écrire les images" par l'appropriation des nouvelles technologies photo et vidéo. La maîtrise des nouveaux outils et de la diffusion des documents réalisés est aujourd'hui une priorité.

L'éducation à l'image permet de développer la responsabilité citoyenne et la démocratie

L'éducation à l'image consiste dans un premier temps à mettre en place des actions spécifiques (ateliers, stages...) ou des interventions au sein d'activités diverses, visant à doter les jeunes (et moins jeunes) d'outils de réflexion leur permettant de ne pas subir les images et les manipulations qu'elles engendrent (propagande, publicité, endoctrinement, addictions, fausses informations...) Et dans un deuxième temps, sous forme d'ateliers et de stages, à organiser régulièrement des formations à la réalisation de documents photographiques et audiovisuels et à leur diffusion.



A la MJC de Voreppe, l'éducation à l'image commence dès l'accueil de loisirs, se prolonge jusqu'aux jeunes majeurs. Des ateliers "image"

effectué les recherches nécessaires pour la préparation de projet, calcul du budget, actions de financement telles que des buvettes.

sont aussi proposés aux adultes.

Cinq à six films sont réalisés chaque année par des jeunes de 8 à 17 ans ainsi que des reportages et des expositions photo. Les jeunes (12-17 ans) participent à la sélection des films pour le festival vidéo annuel (plus de 80 films), puis une dizaine d'entre eux constituent le "jury jeunes" du festival et attribuent leur prix après débat.

L'éducation à l'image trouve aussi sa place dans de nombreuses activités (dessin, danse...) et vient compléter certains stages, comme les stages bien être, par exemple, où les adolescentes apprennent à ne plus se laisser piéger par les supercherries de la retouche d'image.

Au cours des ateliers nous abordons la critique et l'analyse des médias, la réflexion sur la publicité, le décodage et la critique des vidéos qui pullulent sur internet, l'utilisation de l'image de soi sur les réseaux sociaux, la transmission irréfléchie de fausses informations etc.

Enfin, nous collaborons avec plusieurs établissements scolaires :

Ecole Jean Achard pour la réalisation par les enfants d'un reportage sur une classe verte, Collège André Malraux pour la réalisation d'un court métrage chaque année, Lycée Pierre Beghin de Moirans où nous retrouvons beaucoup d'élèves qui ont fréquenté ou fréquentent la MJC pour le visionnement, la critique et la réalisation de courts-métrages...

Notre but est de suivre les jeunes jusqu'à l'âge adulte en leur proposant régulièrement des temps de réflexion et de réalisation tout au long de leur parcours afin qu'ils acquièrent et conservent un esprit critique par rapport aux images. Certains d'entre eux, qui sont au lycée maintenant, ont suivi les activités d'éducation à l'image depuis le centre de loisirs. Plusieurs, qui ont commencé un peu plus tard, suivent aujourd'hui des études supérieures dans les domaines artistiques.

## 4) Séjours

### Organisation de 10 séjours

Séjours de 5 jours en général, 3 jours pour les 4/5 ans, 4 jours pour séjour Palavas avec le Codase et 8 jours pour l'échange européen.

Séjour Ski avec la MJC de Tullins et le PAJ de Saint Laurent du Pont (février) - 11 jeunes de Voreppe

Semaine de création Liberté, Egalité, Fraternité... ou pas avec les MJC du Voironnais (avril) - 8 jeunes de Voreppe.

et sur l'été :

Mon Petit Poney : séjour 4/5 ans en partenariat avec la MJC de Rives - 5 enfants de Voreppe

Au P'tit Trot : séjour 6/8 ans - 16 enfants

Fun Voiles : séjour 9/11 ans en partenariat avec la MJC de La Buisse - 14 enfants de Voreppe

Itinér'âne : séjour Passerelle 10/12 ans encadré par l'animatrice Passerelle et l'animatrice Jeunesse pour créer le lien entre les préados et l'animatrice jeunesse - 12 jeunes

Grimpe et Eaux : séjour 12/14 ans en partenariat avec la MJC de La Buisse - 12 jeunes

Aix-les-Bains : séjour suite à un projet de jeunes 15/17 ans - 10 jeunes

Palavas : séjour suite à un projet de jeunes avec le Codase 15/17 ans - 6 jeunes

Échange international en Espagne avec des jeunes espagnols et grecs - 16/21 ans - 12 jeunes

**Soit un total de 102 enfants/jeunes différents de 4 à 21 ans pour 106 départs.**

Nous avons pu mesurer lors de ces séjours la plus-value du travail réalisé l'an dernier par la commission Enfance Jeunesse de la MJC qui



regroupe les animateurs et les parents sur l'écriture d'une charte qui est signée par les enfants/jeunes et par leurs parents pour cadrer les règles de vie en séjour dont le lien avec les familles et l'utilisation du téléphone portable. Cette charte est adaptée en fonction de l'âge des enfants.

## 5) Activités régulières

Danse, bien-être et sport, art et culture, langues, musique, la palette d'activités était large avec une 60aine de créneaux dont 35 pour les enfants sur l'Espace Vial et dans d'autres locaux municipaux, pour tous les âges à partir de 4 ans. Des groupes assidus en général avec une participation à la vie de la commune : participation des ateliers enfants au carnaval, à la semaine Enfance-Jeunesse, expositions... Des propositions de la part de bénévoles ont permis la mise en place de nouveaux ateliers : atelier mémoire, atelier d'écriture, médiation Sayara Yoga.

Certains ateliers adultes sont encadrés par des bénévoles comme la méditation, le Théâtre de l'Incident ou l'Atelier vidéo.



## 6) Les propositions festives et culturelles, actions en partenariat.

**Exposition Terre Modelage** du 28 septembre au 13 octobre 2015, salle Christolhomme par l'atelier Sculpture modelage et l'atelier peinture adulte.

**Théâtre de l'Incident** : représentations de la pièce « Le P'tit Bar » en octobre 2015, puis en 2016 en Isère et même en Savoie.

**Festival Vidéo** le 21 novembre 2015. Pour la 26<sup>ème</sup> édition, avec son jury Jeunes, il reste une référence dans le domaine des festivals vidéo.

**Semaine Enfance jeunesse** : du 17 au 28 mai, expositions et spectacles par divers ateliers enfants de la MJC

**Partenariat avec l'Attrape-Coeurs** qui a monté une véritable programmation culturelle tout au long de l'année.

**Libre Cour** : le 23 juin spectacle tout public dans la cour de la MJC par les Colporteurs de rêves.



En plus de l'organisation de ces spectacles, la MJC participe à l'organisation et/ou à l'animation d'événements : Carnaval, Voreppiades, Sorties pour Tous, Place aux Jeux dits en juillet et août, Soirées jeux hebdomadaires, forum des associations, le stage Passeur d'images, stage sportif inter-associatif... et surtout en avril 2016, la participation très active à l'action « De la terre à l'assiette ». Autant d'occasions de construire des projets avec nos partenaires et de faire croiser les publics.

L'image et la vidéo occupent une place particulière à la MJC-MPT. Elles sont une de nos spécificités. Elles traversent les différents pôles de la structure et se traduisent par des actions variées qui concernent tous les âges. En 2016, la MJC a organisé la deuxième édition du concours de scénario du film très court.

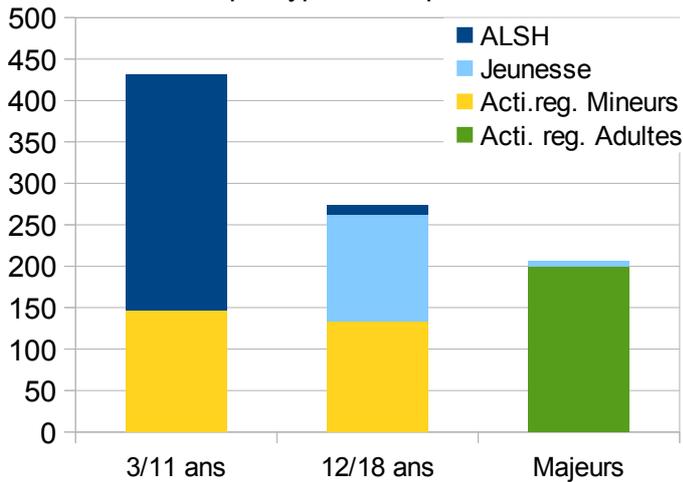
## 7) Vie associative, travail des commissions

Le bureau et le conseil d'administration se réunissent pour traiter de la gestion de l'association, les commissions finances, culture, enfance-jeunesse et communication ont pour missions d'accompagner et mettre en place les différents projets. Les commissions sont ouvertes à tous les adhérents intéressés. C'est grâce à ces différents groupes de travail et de décision très actifs que la MJC de Voreppe peut affirmer que sa vie associative est démocratique.

## 8) Quelques chiffres

|   | Nombre d'adhérents |            |
|---|--------------------|------------|
|   | 2014/2015          | 2015/2016  |
| <b>ADHERENTS ADULTES</b> dont 41 ne pratiquant pas d'activité régul.    | <b>241</b>         | <b>240</b> |
| <b>ADHERENTS MINEURS REPARTIS :</b>                                     | <b>625</b>         | <b>711</b> |
| ALSH 3-12 ANS : dont 50 adhérents sur autres activités                  | 251                | 296        |
| SECT. JEUNES 12-17 ANS : dont 37 adhérents sur autres activités         | 127                | 135        |
| Adhérents sur Activités Régulières (dont 280 uniquement sur Act. régul. | 310                | 367        |
| <b>TOTAL ADHERENTS</b>  | <b>866</b>         | <b>951</b> |

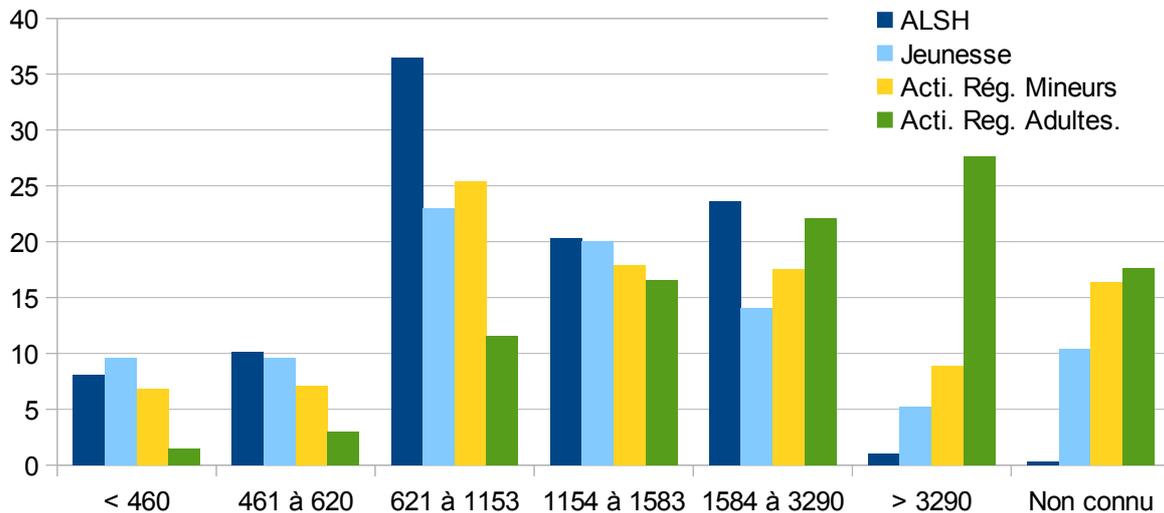
Répartition des adhérents par âge et par type de fréquentation



Les animateurs jeunesse sont en lien avec une cinquantaine de jeunes non adhérents tout au long de l'année : au foyer, dans la rue, au collège.

Certaines actions de la MJC sont ouvertes aux personnes non adhérentes et touchent un plus large public : sorties pour tous, spectacles, animations d'été, soirées jeux...

Répartition des adhérents par Quotient Familial en pourcentage du type de fréquentation



En raison du changement de logiciel en septembre 2015, nous ne sommes pas en mesure cette année de donner des statistiques sur la répartition par quartier, ni la répartition par sexe.

Nous travaillons avec l'éditeur du logiciel pour améliorer ce point pour l'année 2016/2017

Avec le soutien de La Ville de Voreppe, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Direction départementale de la cohésion sociale et du Département de l'Isère.

